

42 DLP
Société par actions simplifiée
au capital de 4 592 euros
Siège social : 31 rue Paul Meurice 75020 PARIS
812 088 185 RCS PARIS

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DU PRÉSIDENT
DU 15 JUILLET 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le quinze Juillet,
A onze heures,

Monsieur Robert LAPLANTE, demeurant 23 Chemin de la Coulette 78620 L'ETANG
LA VILLE

agissant en qualité de Président de la société 42 DLP sus-désignée,

A pris les décisions suivantes relatives au transfert du siège social et à la modification
corrélative des statuts.

En vertu de l'article 4 des statuts, le Président décide de transférer le siège social du
31 rue Paul Meurice 75020 PARIS au 33 rue Paul Meurice 75020 PARIS, et ce à
compter de ce jour.

Il décide en conséquence de modifier l'article 4 des statuts de la manière suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

"Le siège social est fixé : 33 rue Paul Meurice 75020 PARIS".

Le reste de l'article demeure inchangé.

Le Président donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-
verbal aux fins de réaliser ce transfert et d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le
Président.

Robert LAPLANTE
Président